



**Bureau  
d'information  
et de  
communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE** État de Vaud

Soutien cantonal : appel aux projets pour l'année 2024

### **Financement des actions en faveur de l'intégration des étrangers et de la prévention du racisme**

**Dans le cadre de son programme d'intégration, le Canton poursuit en 2024 son soutien aux projets favorisant l'intégration de la population migrante et la prévention du racisme. Les demandes de subvention qui s'inscrivent dans des domaines d'encouragement définis par le programme d'intégration cantonal (PIC) peuvent être soumises au Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) jusqu'au 15 octobre 2023 puis, à tout moment du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2024.**

Le Canton lance son appel annuel aux projets en faveur de l'intégration des étrangers et de la prévention du racisme dans le cadre des programmes d'intégration cantonaux (PIC), mis en place depuis 2014. Le PIC III sera déployé dès janvier 2024 pour une durée de quatre ans.

Les projets qui sollicitent un financement doivent relever de six des sept domaines d'encouragement établis par la Confédération dans le cadre des PIC III : « Information & conseil », « Diversité et protection contre les discriminations », « Langue », « Petite enfance », « Employabilité » et « Vivre-ensemble ».

Dans la perspective du PIC III, le BCI a réévalué son processus d'appel aux projets et a procédé à des ajustements notamment en matière de délai de dépôt pour la demande de financement. Ainsi, Le BCI invite les organisations publiques ou privées à but non lucratif à déposer leur(s) projet(s) en faveur de l'intégration jusqu'au 15 octobre 2023.

Ensuite, il sera désormais possible de déposer une demande à tout moment du 1<sup>er</sup> janvier jusqu'au 30 juin 2024. Les porteuses et porteurs de projet ont également la possibilité de bénéficier d'un accompagnement spécialisé de la part du BCI.

Les modalités et conditions d'octroi de subventionnement relatives aux différents domaines sont regroupées dans la brochure « Appel aux projets 2024 ». Cette

publication contient également de nombreux conseils pratiques afin d'accompagner les porteurs de projet dans leur démarche. Les informations relatives au dépôt de projet sont disponibles sur le site cantonal à l'adresse : [www.vd.ch/projets-integration](http://www.vd.ch/projets-integration).

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 23 août 2023

### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DEIEP, Amina Benkais-Benbrahim, déléguée cantonale à l'intégration

### **LIENS**

[Toutes les informations pour obtenir une subvention à projet](#)